

# INFOS ANOUX



Ancien clocher de l'église d'ANOUX, détruit en 1856  
( d'après un croquis d'un architecte de l'époque)

## Horaires d'ouverture de la déchetterie

Les horaires d'hiver de la déchetterie à TRIEUX sont instaurés à compter du 1<sup>er</sup> novembre :

- **mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00**
- **samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**
- **dimanche de 8h00 à 13h00**

Téléphone : 03 82 20 46 72

Vous pouvez déposer : gravats, cartons, métaux, déchets verts, huile de vidange, batteries et piles usagées, verre, textiles, pneus et objets peu encombrants ( petit électro- ménager et matelas).

Pour les objets plus volumineux, vous pouvez contacter le SIRTOM au 03 82 20 22 00

## Ouverture de la mairie

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, les horaires de la mairie seront quelque peu modifiés.

LUNDI	De 10h00 à 12h00	
MARDI	De 10h00 à 12h00	De 16h00 à 18h00
MERCREDI	FERME	
JEUDI	De 10h00 à 12h00	De 16h00 à 18h30
VENDREDI	De 10h00 à 12h00	

## Piles usagées

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter piles et batteries avec les déchets ménagers. Un container est à votre disposition en mairie afin de recueillir vos vieilles piles et de les déverser à la déchetterie.

## Nouveaux arrivants et changement d'adresse

Tous les changements intervenant dans la commune ( arrivée, départ, changement d'adresse à l'intérieur de la commune ) devront être signalés en mairie, afin d'éviter toute erreur au moment de l'envoi de facture ou de la carte électorale. Nous vous rappelons que l'inscription en mairie est obligatoire avant toute inscription à l'école ( un certificat d'inscription vous sera demandé).

## Etat civil

Toute personne devant refaire sa carte d'identité est priée de déposer sa demande en mairie, quelques semaines avant la date d'expiration, afin de ne pas être gênée par la délivrance tardive de ses papiers. Nous vous rappelons que la demande doit être remplie en noir et en majuscules.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010, le passeport biométrique a été instauré. Seules quelques communes sont habilitées à traiter les demandes.

Notre commune n'en faisant pas partie , voici la procédure à suivre :

- vous ferez vos demandes de passeports en mairie d'ANOUX comme d'habitude, on vous y remettra les documents à remplir et la liste des pièces à joindre.
- Vous les déposerez en mairie de BRIEY, remplies et munies des pièces nécessaires.

Suite à une information de la Sous- Préfecture, les mairies ne sont plus autorisées à délivrer des certificats d'hérédité. Seul le notaire est en mesure de les établir .

Les extraits d'actes de mariage, naissance et décès doivent être demandés dans la commune du lieu de l'événement, et non dans la commune du lieu d'habitation.



Mariage le 06 août 2011

Bastien SIMONUTTI et Cindy MINET

Félicitations aux jeunes mariés.....

## TRAVAUX

### VIDEO SURVEILLANCE EN 2012

Après avoir installé des alarmes anti- intrusion à la mairie et à l'école, l'année 2012 verra arriver la mise en place de la vidéo surveillance;

Dans un premier temps la mairie sera équipée de plusieurs caméras extérieures.

Si notre commune n'est pas concernées par des actes délictueux importants ces derniers mois, la démarche du conseil municipal consiste à mettre en œuvre une politique préventive de sécurité.

D'autres secteurs seront équipés à l'avenir ou sont en réflexion tel que l'école, aire de jeux et les entrées du village.

### SECURITE INCENDIE

L' année 2011 restera marquée par cet acte lamentable qu'a été la destruction de la réserve incendie souple de la commune.

Une nouvelle réserve sous la forme d'un bassin de rétention des eaux est en cours de construction, au même endroit.

Elle permettra à la commune de répondre à nouveau aux impératifs légaux sur la sécurité incendie.

Quand aux travaux pour l'extension du réseau incendie, route de Mancieulles, ils seront réalisés prochainement.



## MAISONS FLEURIES ET NOUVEAUX HABITANTS



La municipalité a organisé cette année encore le traditionnel concours des Maisons Fleuries. Un jury, composé de plusieurs conseillers et de quelques gagnants des années précédentes a octroyé une note à toutes les maisons ornées de fleurs.

Le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à Mme OULAIDI Christiane, domiciliée au 56 rue Pasteur ( photo), suivi de Mr et Mme KORZINSKI Daniel, Mr et Mme ARNOUX Louis, Mr et Mme BAUSCH Jean- Pierre et Mme LARWA Josépha.

Félicitations à tous les gagnants.



Suite aux résultats du concours des Maisons Fleuries, un pot de l'amitié, précédé d'une remise des diplômes a eu lieu le samedi 12 novembre 2011, à la salle polyvalente.

A cette occasion, le Maire a également reçu les nouveaux habitants.

Sont arrivés dans notre commune cette année : Mr RENKES Christophe et Mme LAFFOURCADE Cristèle et leurs 4 enfants Marine, Annaëlle, Romain et Eva, Mr MARSZALEK Anthony et Melle DEPARIS Laëtitia et la petite Emma, Melle LOIODICE Elodie , Mr et Mme LICCARDI Vincent et Mr BERTINELLI Gilles. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux Aulnois.

## LE REPAS DES ANCIENS 2011



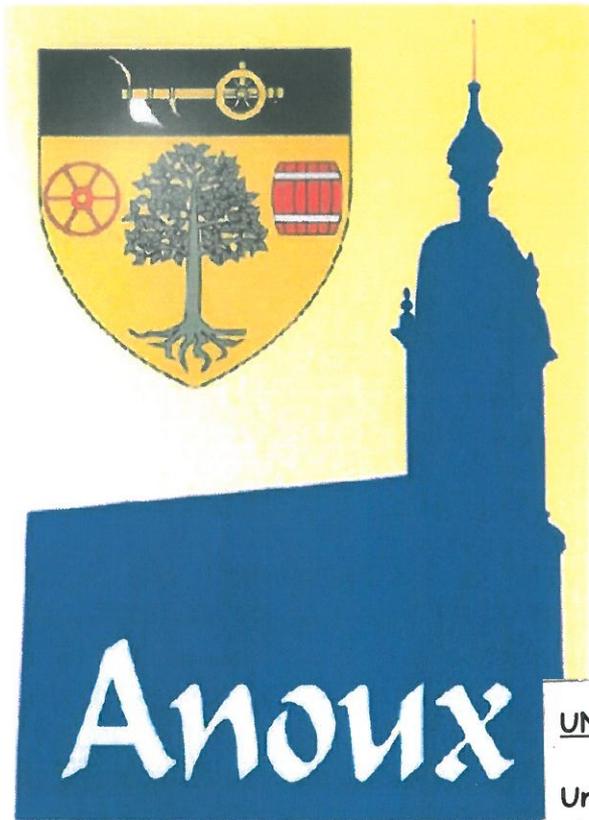
Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le dimanche 07 novembre à la salle polyvalente d'ANOUX.

Les convives ont pu déguster un très bon repas confectionné par Mme PECCI et ont pu danser sur les airs d'accordéons de Gino et ses musiciens.

Les doyens du village : Mme LIS Josépha ( 94 printemps) et Mr TRITZ Jean- Pierre ( 85 printemps) ont été mis à l'honneur par André BERG, le maire et Alain BEAUREGARD, représentant le FEP.

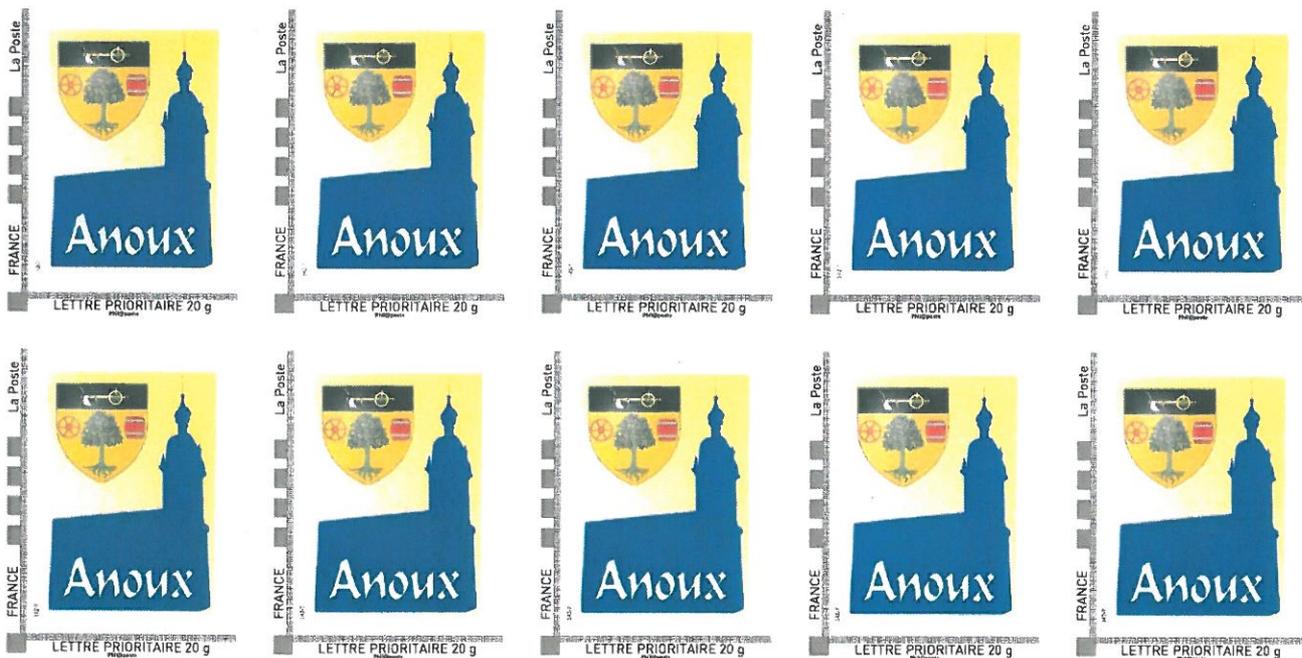
Le repas s'est terminé dans la soirée avec la « soupe à l'oignon », confectionnée par Thérèse ZAMPOLINI.

Les convives enchantés se retrouveront l'an prochain.....



### UN TIMBRE POSTE POUR ANOUX

Un timbre poste 20g, à l'effigie de la commune vient d'être réalisé à l'initiative du conseil municipal. Vous pourrez l'acquérir prochainement, exclusivement auprès de la mairie. Il s'agit d'une première expérience. En fonction de la demande d'autres commandes seront réalisées.



## LA PAGE DE L'ÉCOLE

# Les enseignantes

### École maternelle :

Mme Lamborot Nathalie

TP - PS

4 + 17 = 21

Mme Lonni Claudine

MS - GS

10 + 9 = 19

### Ecole primaire :

Mme Maciotta Sylvie

CP - CE1

10 + 13 = 23

Mme Jasinski Annie

CE2 - CM1 - CM2

11 + 4 + 7 = 22



# Les élèves

## Maternelle élèves d'Anoux

Petite section : Fernandes - Decatoire Céleste (absente le jour de la photo)

Moyenne section : Agosti Enzo et Lucas  
Hoff Ophélie

Grande section : Bausch Robin  
Jamain Alexis  
Lauriol Camille

## Primaire élèves d'Anoux

CP : Bertrand Fanny  
Bugaj Maia-Pénélope  
Corvi Nicolas

CE1 : Demaison Elodie

CE2 : Jamain Maëlle

CM2 : Hoff Tiphany

# La visite du dentiste.



Jeudi 03 novembre 2011, Pierre le dentiste est venu à l'école. Il a fait un dessin au tableau avec une dent où l'on voyait la couronne, la racine, la pulpe et la gencive.

Il nous a donné une brosse à dents et nous a expliqué comment il fallait se brosser les dents avec du dentifrice pour les enfants.

Il avait une grosse brosse à dents et un gros dentier pour nous montrer les bons gestes.

Il nous a expliqué que les bactéries creusaient les dents et faisaient des caries.

Il nous a parlé des dents de lait et des dents définitives et nous a dit que si on tombait sur les dents, il fallait tout de suite aller voir son dentiste.

Il est resté environ une heure.

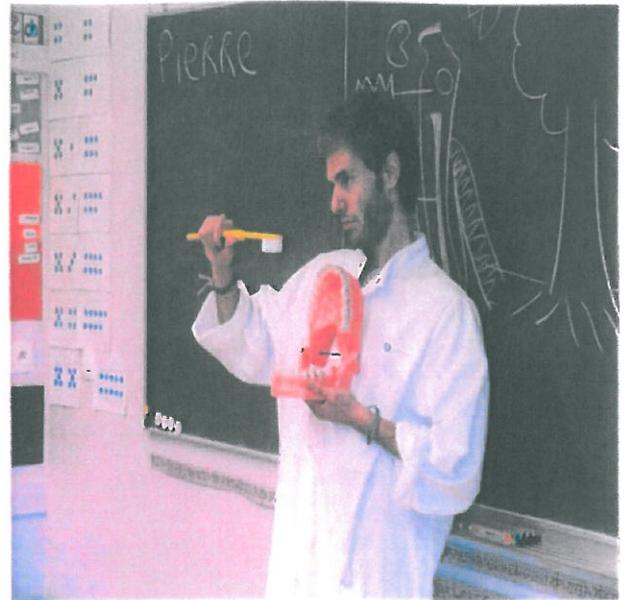
Nous avons tous beaucoup aimé cette visite.

La classe de CP- CE1 de l'école d'ANOUX





*ON a reçu une belle brosse à dents.*



*Pierre le dentiste nous montre comment nous brosser les dents.*



*Nous nous appliquons.*

## CERCLE GENEALOGIQUE DU PAYS DE BRIEY

Le cercle généalogique du pays de Briey est affilié au cercle généalogique de Meurthe et Moselle et à l'union des cercles généalogiques Lorrains.

Il couvre 68 communes de l'arrondissement de Briey et compte actuellement 106 membres.

Le cercle a pour but d'accueillir tous ceux qui s'intéressent à la généalogie, de les former aux techniques de recherches, de leur apporter une aide permanente, de favoriser les contacts et les échanges d'informations.

Les adhérents ont accès à la bibliothèque du cercle lors des permanences de l'association.

Sont à leur disposition:

Une base de données comprenant 9 081 478 actes sur les quatre départements lorrains

Un site internet

Différentes revues généalogiques

Les microfilms des registres paroissiaux et d'état civil de la région de Briey

Une collection de micro-fiches achetées aux mormons

La collection complète des tables de mariage de Meurthe et Moselle, Moselle et Meuse.

Les dépouillements réalisés dans le secteur du pays de Briey.

La collection complète de Généalogie Lorraine.

Le répertoire des 80 000 familles lorraines étudiées à ce jour

Pour adhérer:

Tel : 03 82 33 72 67

mail: [genealogie-briey@wanadoo.fr](mailto:genealogie-briey@wanadoo.fr)

Site internet: <http://pagesperso-orange.fr/geneabriey/>

"Les Gens du Pays de Briey"

Meurthe et Moselle

# Anoux- Mancieulles

Table des familles  
de 1679 à 1905



Reconstitution des familles réalisée par le  
Cercle Généalogique du Pays de Briey  
15, rue du Temple 5410 BRIEY

Cet ouvrage réalisé par le cercle généalogique du pays de Briey est disponible sur commande auprès du cercle. Il peut également être consulté en mairie d'ANOUX

LES MARIAGES

Jean SCHMITT et Juliette LOESEL / Lucien DEPARIS ET Cécile SCHMITT



Jeanne BORRE et MIRABELLE



## LE PREMIER CLOCHER D'ANOUX

On retrouve dans les archives communales une note et un devis reproduit ci-dessous( auquel est joint un plan) du 18 avril 1856, concernant la démolition partielle de l'ancien clocher de la première église d'Anoux. Ce clocher, dont la date de construction est inconnue, sera conservé après la démolition du restant de l'église, pour servir de clocher au corps de la nouvelle église que nous connaissons de nos jours,

Le positionnement de l'ancien clocher nous laisse supposer quel devait être l'orientation de la première église

Quand au clocher actuel, on sait qu'il a été construit en 1858, comme indiqué sur son fronton,

Département de la Moselle

Arrondissement de Briey

Commune d'Anoux

Devis estimatif des travaux à faire dans la commune d'Anoux  
pour la démolition de son clocher qui périclité

Exposé

Le clocher d'Anoux dont la date de construction est inconnue, n'est pas lié à l'église( voir plan ci-joint)

Son état de vétusté exige que l'on prenne immédiatement des mesures pour en démolir le haut et descendre les cloches

Depuis plusieurs années l'autorité locale a fait défense de sonner les cloches parce que le mouvement qu'elles imprimeraient aux murs n'était pas sans danger,

Il était prudent de ne pas ébranler des vieilles maçonneries dont le mortier ne fait plus corps avec les pierres

Le conseil municipal craignant une chute prochaine et désirant tranquilliser les fidèles qui vont aux offices demande que le haut du clocher soit démoli jusqu'à la corniche de la toiture de l'église et les cloches descendues

Comme depuis assez longtemps les habitants sont privés être appelé au service divin par le son des cloches, celles-ci descendues seront placées à coté de l'église et mise en mouvement au moyen du pied.

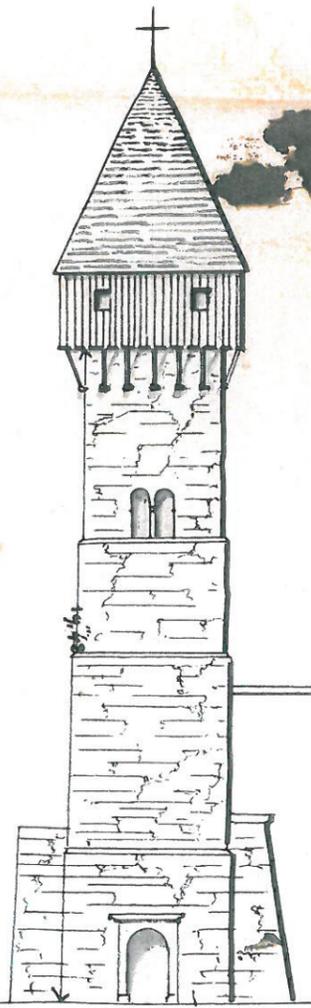
Pour que le beffroi, sur lequel reposeront les cloches, ne soit pas exposé à l'injure des saisons, il sera abrité avec les planches provenant de la démolition, et pour que les enfants ne puissent pas aller sonner sans permission le pourtour du beffroi sera entouré de palissades avec une porte fermant à clef

18 avril 1856

Plan de l'Eglise  
 d'Anoux, avec  
 les Rues & Bâtimens  
 adjacents.  
 Levé par l'Architecte  
 Jousigne,  
 Brieu le 15 Avril 1856

Musons

A



corniche de l'Eglise

Elevation du Clocher

à l'échelle de  
 0<sup>m</sup>,005 p. m.

Anoux



B

Carréau  
 &  
 Chaussée  
 d'Anoux.

1856  
 01 E  
 01 C  
 06 E  
 06 Z  
 06 C

## HISTOIRE DES NOMS DE NOS RUES

Un plan d'alignement, de ce qui est la rue Pasteur de nos jours, plan datant du 1er mai 1888, et réalisé par Me LAUVRAY, agent voyer cantonal, nous révèle le nom des rues à cette époque,

On note que la rue Pasteur:

Dans sa partie nord portait le nom de: Chemin vicinal de Briey à Anoux

Dans sa partie sud: Chemin vicinal de Anoux à Immonville

Quant aux autres rues:

La rue du fer à cheval se décomposait en deux rues : La rue Jérusalem et la rue de la Magire

La rue des vignettes: Rue Peurnot

En Fournerue est la seule qui a conservé son nom

Rue de la libération: Rue Chaude

Rue des Jardins: Rue du Presbytère qui s'est appelée plus tard :rue du levant( selon un plan réalisé pour la construction de l'école

Rue du lavoir: Chemin de la Fontaine

Rue des olivettes : Chemin de Cinsaulmont

La «Biquille» s'appelait : la rue Biquet

Rue du Pont: Rue Bergeot

Rue du Moulin: Chemin du Polygone

Rue du Chêne: Rue du Haut Pont

L'impasse actuelle entre Vivot jp et Demaison n : La ruelle Dumont

Le chemin de la croix collignon: Chemin vicinal ordinaire de Mairy

La route du cimetière: Chemin vicinal de Norroy le sec

L'origine de la plupart de ses noms nous est inconnue, Peurnot, Bergeot, Biquet pourraient correspondre à des noms propres ?

Difficile de trouver une origine pour les rues Jérusalem et de la Magire

Pour le chemin du Polygone, on trouve dans les registres du conseil une délibération pour un bail concernant un terrain appelé polygone

Quand à la rue Chaude !!!

## ANCIENNES PHOTOS

L'entrée du village dans les années 50



La rue Pasteur

ANOUX. • La Grand'Rue



*En parcourant les archives des registres du conseil municipal .....*

**Délibération du 15 août 1927 : Demande d'autoriser exceptionnellement le transfert du débit Bausch ( rejeté par lettre de Mr le Préfet en date du 24 août 1927)**

L'an mil neuf cent vingt- sept , le quinze août, à 13 heures 30 , le Conseil Municipal convoqué le 13 août 1927, en exécution de l'article 48 du décret du 05 novembre 1926, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr Navel, Maire.

**Etaient présents :** MMs Goujon, Collignon, Demaison, Dehan, Harmant, Haro, Noirel, Rhim, Boudet

Vu la demande présenté par Mr Bausch concernant le transfert de son débit de boissons, Le Conseil délibère :

Qu'il y a lieu d'autoriser le sieur Bausch à ouvrir son débit dans l'immeuble dont il s'est rendu acquéreur, quoique étant dans la zone prohibée, attendu qu'antérieurement ledit débit se trouvait à 40 m d'un édifice public et qu'aujourd'hui il le transporte à 163m50 ; que le préjudice causé à Mr Bausch , en l'empêchant d'ouvrir son débit, est d'autant plus grand qu'il exerçait son commerce depuis plus de 20 ans et qu'il a du quitter son logement pour céder la place au propriétaire ; ensuite la Commune qui a 324 habitants n'a plus en exercice qu'un seul débit qui se trouve à 25 m de l'Eglise.

Vu l'arrêté de Mr le Préfet en date du 23 octobre 1923 qui fixe la zone d'interdiction à 200 m pour les communes de 100 à 500 habitants, nous estimons que pour les communes rurales, cette distance est exagérée, et nous demandons à r le Préfet de soumettre notre réclamation au Conseil général lors de sa prochaine session afin qu'il réduise la longueur pour la campagne, car en maintenant ces distances, bien des débits qui seraient fermés pour des causes diverses ne pourraient plus s'ouvrir. Souvent aussi les longueurs de bon nombre de communes rurales ne sont pas suffisantes pour remplir les conditions de distance de prohibition des édifices publics.

Fait en séance et acceptent de signer tous les membres présents.

**Délibération du 05 avril 1934 : Fermeture des colombiers**

Le Conseil,

Est invité par le Maire à choisir les dates qui conviennent pour la fermeture des colombiers de la commune. Mr le Maire propose pour la fermeture les dates suivantes :

Du 15 mars au 1<sup>er</sup> mai

Du 15 septembre au 1<sup>er</sup> novembre

Il est procédé au vote par scrutin secret sur cette proposition. Le scrutin donne les résultats suivants :

**Votants : 9**

**Suffrages exprimés : 9**

**Pour la proposition : 5**

## Séance du 22 novembre 1939 : Protection des populations civiles contre les bombardements

L'an mil neuf cent trente- neuf, le vingt- deux Novembre, à dix- huit heures, le Conseil Municipal d'Anoux, s'est réuni en session extraordinaire sous la Présidence de Mr Harmant Aimé, Maire.

**Etaient présents :** MMrs Demaison Georges, Collignon Alexis, Rhim Jean- Pierre, Borre Jean, Loesel Simon, Garrigou Léon, Schmitt Jean- Pierre

Le Conseil,

Convoqué extraordinairement afin de prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue de la protection de la population civile contre les bombardements,  
Décide de faire aménager certaines caves et en particulier les caves de l'école et du presbytère pour abriter les enfants des écoles.

D'autre part, le Conseil demande à l'autorité supérieure de bien vouloir faire pourvoir la population civile de masques à gaz : seuls 10 membres de la Défense Passive en ont reçu. Si les habitants ne peuvent en avoir, la Commune déclinera toute responsabilité pour les accidents qui pourraient se produire de ce fait.



Liste des affouagistes de 1934

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1. Adam Sébastien                               | 10. Bausch Pierre                          | 19. Brasselle Désiré                        |
| 2. Ternoux Célestin <sup>1<sup>ue</sup></sup>   | 11. Bédognier <sup>1<sup>ue</sup></sup>    | 20. Braye Léon <sup>1<sup>ue</sup></sup>    |
| 3. Ternoux Fabrice                              | 12. Bélissont <sup>1<sup>ue</sup></sup>    | 21. Brusseau Charles                        |
| 4. Aubert-Augustine                             | 13. Bermand Émile                          | 22. Chemin Jean                             |
| 5. Aubert-Jénot <sup>1<sup>ue</sup></sup>       | 14. Birclen René                           | 23. Claren Jean-François                    |
| 6. Aubert Jean-Pierre <sup>1<sup>ue</sup></sup> | 15. Bonu Joseph                            | 24. Collignon Aloys                         |
| 7. Baué Charles                                 | 16. Bourre Anna                            | 25. Collignon André                         |
| 8. Bausch-Frette <sup>1<sup>ue</sup></sup>      | 17. Bourre Jean                            | 26. Coué Joseph                             |
| 9. Bausch Jean-Pierre                           | 18. Boudet Ernest                          | 27. Dalla Rovere Victor                     |
| 28. Camgé Laurent                               | 53. Harmant Charles                        | 78. Noirel Mathilde                         |
| 29. Camgé Paul                                  | 54. Harmant Paul                           | 79. Noirel Paul                             |
| 30. Dehan Émile                                 | 55. Haro Eugène                            | 80. Orry Maurice                            |
| 31. Dehan <sup>1<sup>ue</sup></sup>             | 56. Haro Nicolas <sup>1<sup>ue</sup></sup> | 81. Petitjean <sup>1<sup>ue</sup></sup>     |
| 32. Deloison Eugène                             | 57. Hédin Aloys                            | 82. Pierre Hubert                           |
| 33. Demaison Adam <sup>1<sup>ue</sup></sup>     | 58. Joannis Aloys                          | 83. Pemy <sup>1<sup>ue</sup></sup>          |
| 34. Demaison Georges                            | 59. Jofot <sup>1<sup>ue</sup></sup>        | 84. Rhim Jean-Pierre                        |
| 35. Demaison Jules                              | 60. Lapointe Auguste                       | 85. Rhim Joseph                             |
| 36. Demaison Paul                               | 61. Leroy Eugène                           | 86. Pollin Braye <sup>1<sup>ue</sup></sup>  |
| 37. Dorriou Albert                              | 62. Leuyet <sup>1<sup>ue</sup></sup>       | 87. Rosebaum Augustin                       |
| 38. Erenati Albin                               | 63. Loesel Coué                            | 88. Schmit François                         |
| 39. Fondeur <sup>1<sup>ue</sup></sup>           | 64. Loesel Schmidt                         | 89. Schmit Jean <sup>1<sup>ue</sup></sup>   |
| 40. François Alfred                             | 65. Loesel Simon                           | 90. Schmitt Jean Pierre                     |
| 41. Tranquin Albertine                          | 66. Malogne René                           | 91. Schmitt Pierre                          |
| 42. Frette Demaison <sup>1<sup>ue</sup></sup>   | 67. Mannebach François                     | 92. Steff Léopold <sup>1<sup>ue</sup></sup> |
| 43. Frette Georges                              | 68. Marchal <sup>1<sup>ue</sup></sup>      | 93. Storchay François                       |
| 44. Frette Lanher <sup>1<sup>ue</sup></sup>     | 69. Martin Julien                          | 94. Storchay Léon                           |
| 45. Frisque Paul                                | 70. Masson Jules                           | 95. Testi Attilio                           |
| 46. Garrigou Léon                               | 71. Metendorf Jean                         | 96. Théobald Picher                         |
| 47. Guélen Jules                                | 72. Navel Durier                           | 97. Thimer Émile                            |
| 48. Guélin Irma                                 | 73. Nez Alphonse <sup>1<sup>ue</sup></sup> | 98. Touchot Eugénie                         |
| 49. Grégoire Augustin                           | 74. Nez Eugène <sup>1<sup>ue</sup></sup>   | 99. Vinckel <sup>1<sup>ue</sup></sup>       |
| 50. Grégoire Joseph                             | 75. Nez Paul                               | 100. Virton <sup>1<sup>ue</sup></sup>       |
| 51. Hallinger <sup>1<sup>ue</sup></sup>         | 76. Noirel Émile                           | 101. Weisse <sup>1<sup>ue</sup></sup>       |
| 52. Harmant Aimé                                | 77. Noirel Marie-Catherine                 |   |



*Le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent de très bonnes  
fêtes de fin d'année.*